

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparer et présenter les participants à l'examen d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, S.S.I.A.P 1 conforme à l'Arrêté du 02/05/2005 modifié le 30/12/2010.
PUBLIC CONCERNE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chefs de Service de Sécurité Incendie qualifiés SSIAP 3, en activité (attesté par l'employeur).
PRE-REQUIS	<p>► <i>(dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 2 mai 2005):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> o Etre titulaire des diplômes S.S.I.A.P., ou d'une équivalence o Fournir une attestation employeur de pratique de chef de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures au cours des derniers 36 mois o Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue
DUREE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 21 heures en 3 jours
LIEU DE STAGE	<p>⇒ A notre centre de formation</p>
METHODE PEDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Méthodes active et participative : 55% théorie, 45% pratique
NOMBRE DE STAGIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ◆ De 4 à 12 stagiaires maximum
PROGRAMME	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 1ère séquence: Réglementation ■ 2ème séquence: Notions de droits civil et pénal ■ 3ème séquence: Fonction de maintenance ■ 4ème séquence: Etude de cas ■ 5ème séquence: Accessibilité des personnes handicapées ■ 6ème séquence : Analyse des risques ■ 7ème séquence : Moyens de secours
VERIFICATION DES ACQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fiche d'évaluation sous forme de questionnaire à l'issue de la formation ◆ Fiche d'évaluation pratique pendant l'exercice feu
SANCTION DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Attestation de recyclage SSIAP3 - durée de validité 3 ans. ◆ Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.
MOYENS ET MATERIELS NECESSAIRES A LA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Désenfumage naturel et mécanique ■ Du compartimentage (clapet)

<p>FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Eclairage de sécurité ■ Un SSI (valise ou informatique) ■ Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique). ■ Extincteurs (eau, poudre, CO2). ■ Robinet incendie armé ■ Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées). Enregistreur des évènements ■ Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ■ Modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ■ Emploi du téléphone (réception, appel) ■ Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement) <p>◆ EPREUVES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.
<p>TARIF</p>	<p>Pour obtenir un devis contacter le : 02.36.47.56.30</p>
 <p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Se présenter avec la fiche de liaison du prescripteur (Mission locale, Pôle emploi...). ▶ Test de positionnement et entretien sur rendez-vous ▶ Réunion d'information collective selon financement ▶ Se présenter avec pièce d'identité en cours de validité, carte vitale et de quoi prendre des notes. <p>Délai d'accès : Le mois d'après qui suit l'inscription et selon le minimum de bénéficiaires atteint.</p>
<p>APRES LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Exercer dans les entreprises des secteurs de la sécurité privée, ou collectivités (sur concours)
<p>PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pour les bénéficiaires en situation de handicap :</u> <p>N'hésitez pas à nous contacter nous étudierons toutes les solutions adaptées avec notre partenaire l'AGEFIPH ILE DE France</p> <p>Contact référent handicap MASTERS SERVICES FORMATIONS : 06.59.43.90.59</p>